

EXPERIMENTATION « SPORT L'APRES-MIDI » EN COLLEGE

Lors du CTA du 6 décembre, le SNES a posé la question suivante : En collège, qu'en est-il de l'expérimentation « sport l'après-midi » en termes d'effectifs concernés, en termes d'incidence sur l'emploi du temps, fatigue des élèves, comparaison des résultats scolaires avec les élèves n'entrant pas dans cette expérimentation ?

L'IPR d'EPS a fait un bilan quantitatif de cette expérimentation dans notre académie :

Cette expérimentation est menée sur 3 années scolaires, il n'y aura plus de moyens spécifiques attribués aux établissements à partir de la rentrée 2013.

5 établissements sont concernés, 3 depuis septembre 2010 (clg d'Ambert, clg Gérard Philipe et Baudelaire à Clermont) et 2 depuis septembre 2011 (clg de La Tour D'auvergne et de Marcillat).

Il y a de fortes disparités d'organisations malgré un cahier des charges commun. Les niveaux de la 6^e à la 4^e sont concernés selon les collèges, 1 ou 2 classes par niveau, tous les élèves ou une partie seulement dans chaque classe. Tous les collèges proposent des activités culturelles et sportives l'après-midi excepté le collège Gérard Philipe qui ne propose plus que des activités sportives l'après-midi. Ces activités sportives n'entraient pas dans le cadre classique des enseignements d'EPS (ski de fond, escalade...) et les activités culturelles étaient très variées.

Les moyens mis à disposition étaient de 2 types : 5000€ pour rémunérer des intervenants extérieurs par établissements et des HSE pour rémunérer les personnels de l'EN (l'équivalent d'un poste pour le clg Gérard Philipe, par exemple)

Les impacts selon l'IPR d'EPS :

En terme de santé, les élèves sont plutôt assidus, moins absents, avec une meilleure concentration. Il n'y a pas eu de blessés. Selon les élèves, meilleur bien-être car découvertes d'activités nouvelles, pas de notation et une meilleure relation avec les enseignants

En terme de citoyenneté, il a été constaté un développement de l'entraide et de la solidarité, un respect du matériel. Un bémol, le collège pour lequel 177 élèves participaient a constaté une attitude consumériste des élèves concernés.

En termes de résultats scolaires, il n'ya pas eu d'impact notoire sur la réussite scolaire et comme l'a dit l'IPR, les très bons élèves n'ont pas progressé !

Bénéfices indirects, image de l'établissement améliorée , formation des professeurs d'EPS à de nouvelles activités et mise en place de partenariats.

L'analyse du SNES :

- Nous avons pointé la dangerosité de cantonner des disciplines les après-midis et de maintenir certaines d'entre elles (« nobles ? ») le matin. En termes d'attention, les chrono biologistes ont bien montré que l'attention n'est pas constante le matin et qu'elle est présente l'après-midi aussi. Cantonner les disciplines dites intellectuelles le matin n'est donc pas un gage de réussite scolaire.

- L'EPS et les activités sportives sont de nature très différente et pour le SNES, c'est l'Education Physique et Sportive qui doit être privilégiée et non une pratique sportive quelconque

- L'épanouissement des élèves dans un établissement est très important mais il ne doit pas se faire au détriment des enseignements dans une journée scolaire et d'autres voies qu'une pratique sportive supplémentaire doivent permettre cet épanouissement.